



FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE

« INTERNAT D'EXCELLENCE DE **TOURS** »
ACADÉMIE D'ORLEANS-TOURS

NOTE DE RESTITUTION FINALE

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13

www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires, selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

La note de restitution finale du porteur de projet analyse le déroulement de l'expérimentation au regard des objectifs fixés initialement.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative.



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette fiche doit être remplie sur **une seule page** en utilisant le cadre suivant.

<p style="text-align: center;">THÉMATIQUE : RÉUSSITE SCOLAIRE NUMÉRO DU PROJET : HAP_826</p>
<p style="text-align: center;">LE PORTEUR DE PROJET</p>
<p>Nom de la structure : Internat d'Excellence de TOURS Type de structure : COLLEGE Académie : ORLEANS-TOURS Ville : TOURS</p>
<p style="text-align: center;">LE PROJET : ACTIONS A CARACTÈRE ÉDUCATIF, PÉDAGOGIQUE ET SOCIAL</p>
<p>Objectifs initiaux :Favoriser :la réussite scolaire dans des conditions de travail optimales ;favoriser l'épanouissement personnel de chaque interne ;favoriser la construction d'un parcours ambitieux, continu et cohérent pour les élèves ; favoriser la poursuite d'études en voie générale et technologique , ou professionnelle.</p>
<p>Public(s) bénéficiaire :Des élèves issus des quartiers « politique de la ville » à la recherche d'un environnement favorable au travail ;des élèves issus de csp défavorisées ;des élèves inscrits en Classes à Horaires Aménagés »théâtre ou en section sportive Hand-ball ;certains élèves relèvent de plusieurs de ces critères. <i>Décrire le public touché par les actions ainsi que le nombre de bénéficiaires effectivement atteints sur la durée du projet.</i></p>
<p>Descriptif du projet :Permettre aux internes d'acquérir une culture théâtrale, cinématographique et musicale :Pratique théâtrale, école du spectateur, visionnages de films , ateliers musicaux. Permettre également aux élèves qui le souhaitent d'acquérir des compétences par la pratique sportive, nage avec palmes, tennis de table. <i>Décrire brièvement le projet et les actions menées.</i></p>
<p>Territoire(s) Essentiellement TOURS et l'INDRE ET LOIRE, plus particulièrement sur des zones urbaines. <i>Indiquer la ou les régions où se déroulent les actions puis la délimitation géographique en spécifiant si cela inclut des zones urbaines, des zones urbaines sensibles, des zones rurales ou toute autre référence à un zonage administratif.</i></p>
<p>Valeur ajoutée :L'apport des sorties extérieures et l'accueil d'intervenants extérieurs permettent de donner une valeur plus importante au programme en corrélation avec le projet de l'élève <i>Indiquer clairement en quoi le projet apporte quelque chose par rapport aux dispositifs de droit commun et/ou à votre activité habituelle.</i></p>
<p>Partenaires opérationnels :</p> <p>(1) Partenaires initialement visés dans la convention : 2 (2) Partenaires effectifs : 6</p>

<p>Partenaires :</p> <p>(1) Partenaires initialement visés dans la convention : 3</p> <p>(2) Partenaires effectifs : 3</p>
<p>Durée :</p> <p>(1) Date de démarrage : 01/09/2011</p> <p>(2) Durée effective en nombre de mois : 24</p>

PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Sommaire

Préciser les numéros de pages correspondantes pour chaque partie.

Introduction

I. Rappel des objectifs du projet

II. Public bénéficiaire du projet

A. Analyse quantitative

B. Analyse qualitative

1. Public initialement visé
2. Bénéficiaires directs
3. Bénéficiaires indirects

III. Déroulement du projet

A. Actions mises en œuvre

B. Partenariats

C. Pilotage

IV. Résultats du projet

A. Enseignements

B. Facteurs de réussite

C. Difficultés rencontrées

D. Poursuite du projet

E. Transférabilité du dispositif

Conclusion

Introduction

L'ouverture de l'Internat a été programmée, pour la rentrée scolaire 2011-2012, ainsi que l'ouverture de la Section Sportive Hand-Ball.

La Classe à Horaires Aménagés Théâtre a été ouverte sur le niveau sixième à la rentrée 2010.

A la création de l'internat c'était l'occasion de mettre ces trois dynamiques en cohérence.

L'Etablissement ne partait pas de rien que ce soit dans le domaine culturel ou sportif. Dans le domaine culturel, il y avait au sein de l'établissement une salle de cinéma, mais également celle de la médiathèque à proximité du Collège., la chorale du Collège connaissait également un succès non négligeable sans oublier le CDI.

Dans le domaine sportif, il était constaté que le projet EPS était partie intégrante du Projet d'Etablissement.

Une double problématique s'est imposée :

- Problématique matérielle : Le sous équipement de la salle polyvalente du Collège, qui rendait difficile la pratique artistique dans de bonnes conditions.
- Problématique structurelle : Organisation du temps scolaire et périscolaire, pour les internes et avec quel encadrement ?

L'apport des sorties, des visites, des déplacements ; mais aussi l'accueil d'intervenants extérieurs a permis de donner une valeur plus importante, par rapport au fonctionnement normal d'un établissement.

Certains internes n'ont pas cette opportunité en famille par manque de temps, pas d'habitudes de sorties culturelles, et des moyens financiers très et trop souvent modestes.

I. Rappel des objectifs du projet (une page maximum)

OJECTIFS GENERAUX DU PROJET

- Favoriser la réussite scolaire dans des conditions de travail optimales.
- Favoriser l'épanouissement personnel de chaque interne
- Favoriser la construction d'un parcours ambitieux, continu et cohérent pour les jeunes
- Favoriser la poursuite de leurs études au Lycée Choiseul pour la section sportive et au lycée Vaucanson pour les élèves de la classe à horaire aménagés théâtre.

OJECTIFS OPERATIONNELS DU PROJET:

- Acquisition d'équipements spécifiques pour la salle polyvalente afin de faciliter la pratique artistique, équipement indispensable pour les classes à horaire aménagés théâtre, mais également pour les internes de l'atelier théâtre ; parfois on retrouve les mêmes élèves.
- Permettre aux élèves internes qui ne sont pas en classe théâtre de pouvoir participer à trois spectacles dans le cadre de « l'école du spectateur ».
- Permettre aux élèves internes de pratiquer le théâtre à travers un atelier, pour les élèves qui ne pratiquent pas dans le cadre de leurs cours.
- Faire participer les élèves aux « écrans du mardi » à la médiathèque voisine du collège.
- Concert à l'intérieur de l'établissement »en 2011-2012
- Création d'un journal en collaboration avec l'atelier graphe.
- Mise en place de la pratique de la nage avec palmes avec le club « Tours, nage avec palmes ».

II. Public bénéficiaire du projet (deux pages maximum)

A. Analyse quantitative

Restitution du porteur de projet - Internats d'excellence
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Identifiant internat	HAP_826	Nom de l'établissement	COLLEGE LA BRUYERE TOURS
----------------------	---------	------------------------	-----------------------------------

Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action	Bénéficiaires entrés au cours de l'année scolaire 2012-2013
Jeunes	40

Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
2

Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques	Bénéficiaires entrés pendant l'année 2012-2013
Âge	
Moins de 6 ans	
6-10 ans	
10-16 ans	40
16-18 ans	
18-25 ans	
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
Situation	
Elèves en pré-élémentaire	
Elèves en élémentaire	
Collégiens	40
Lycéens en LEGT	
Lycéens en lycée professionnel	
Jeunes apprentis en CFA	

Étudiants du supérieur	
Demandeurs d'emploi	
Actifs occupés	
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
Niveau de formation	
Infra V	
Niveau V	
Niveau IV	
Niveau III	
Niveau II	
Niveau I	
Sexe	
Filles	20
Garçons	20

Remarques
<p><i>L'ensemble des élèves internes sont bénéficiaires du dispositif, Sur les deux élèves qui ont quitté l'internat il s'agit de deux filles, Une est partie ne pouvant s'habituer à la vie en collectivité, l'autre a suivi sa famille suit à un déménagement,</i></p>

B. Analyse qualitative

1. Public initialement visé

-Priorité aux «élèves politique de la ville» qui présentent un intérêt pou les apprentissages et qui cherchent en environnement scolaire et culturel favorisant leur réussite.

Des élèves issus de classes moyennes qui recherchent un environnement scolaire et culturel favorisant leur réussite scolaire.

Des élèves inscrits en Classe à Horaires Aménagés Théâtre et en Section Sportive Hand-Ball, en veillant à respecter un équilibre.

Tout en veillant à l'équilibre des niveaux de classe, ainsi qu'à l'équilibre filles-garçons.

2. Bénéficiaires directs (jeunes directement touchés par les actions mises en œuvre dans le cadre du projet)

Quarante internes ont intégré l'internat à la rentrée 2011, 20 filles et 20 garçons qui se sont répartis sur l'ensemble des niveaux :

- SIXIEME : 4 filles et 1 garçon
- CINQUIEME : 5 filles et 9 garçons
- QUATRIEME : 3 filles et 3 garçons
- TROISIEME : 8 filles et 7 garçons

Ces élèves ont été retenus parmi 80 candidatures, suite à une commission présidée par la Principale, et composée de l'assistante sociale scolaire, de l'infirmière scolaire, de la conseillère principale d'éducation.

3. Bénéficiaires indirects (personnes non visées par le projet mais pour lesquelles celui-ci a pu avoir des répercussions – ex : parents, professionnels.)

Tout d'abord comme bénéficiaires indirects du projet, il y a l'ensemble de la communauté éducative :

- Les élèves non internes, ont bénéficié de la dynamique générée par l'ouverture de l'Internat.
- Les équipements qui ont été achetés, ne sont pas réservés à l'usage exclusif des internes, mais peuvent être utilisés par l'ensemble de l'équipe éducative.
- Les parents des élèves internes, en particulier pour ceux qui sont en Classes à Horaires Aménagés Théâtre, sont invités à venir voir les spectacles présentés aux élèves dans le cadre de « l'école du spectateur » ; de même lors des évaluations des élèves dans le cadre de leurs pratiques artistiques.

Ce projet a permis aussi à des professionnels et partenaires culturels : Conservatoire, Centre Dramatique Régional, Centre Chorégraphique National, d'appréhender différemment les élèves d'un collège situé dans un quartier politique de la ville.

III. Déroulement du projet (deux pages maximum)

A. Actions mises en œuvre

Le repérage des élèves a été facilité, de par la spécificité de la structure ; l'internat du collège a été labellisé « internat d'excellence » de plein droit, donc les 40 places sont de facto labellisées.

ACTIONS MENEES :

1 - Les « écrans du mardi », en partenariat avec la médiathèque François MITTERRAND qui est à proximité immédiate du Collège. Cette activité a été pilotée par le Professeur de Lettres Modernes qui est également le professeur de Théâtre, en collaboration avec Le Professeur Documentaliste, et tout enseignant volontaire.

Cette activité est prioritairement proposée aux élèves internes, néanmoins en fonction des places disponibles tout autre élève peut s'y inscrire. Chaque élève se voit remettre un dossier sur le film. Après chaque séance un échange a lieu entre les élèves, les professeurs et les animateurs de la médiathèque.

2 - Dans le cadre de « l'école du spectateur » les internes ont pu bénéficier de spectacle de théâtre, en accompagnant les élèves des classes à horaires aménagés théâtre (dont certains sont internes : 11 élèves). La prise en charge financière du transport et des billets, est assurée totalement par le collège. Les spectacles concernés ont été présentés sur TOURS. La coordination est assurée par le professeur de théâtre, aidé par des collègues, en particulier une enseignante d'EPS qui intervient dans le cadre des Arts du Cirque.

3 - Le professeur de théâtre anime un atelier, pour les élèves internes une fois par semaine de 17H à 19H. Il a donc été important de faire l'acquisition de matériels spécifiques : tapis de sol, sono ,gradin, etc...Pour permettre aux élèves non seulement d'appréhender les textes et le jeu, mais également les contraintes techniques liées à la pratique artistique. L'objectif étant de les responsabiliser sur la gestion matérielle d'une activité et sur le respect du bien collectif.

4 - En terme de partenariat l'apport culturel voulu pour les internes, s'est appuyé sur les classes théâtre, en consolidant les partenariats existant et en en développant d'autres, ce qui a été fait avec Le Conservatoire Régional de Tours, le Centre Dramatique Régional de Tours, le Centre Chorégraphique Régional de Tours. Pour l'établissement il était important que ses partenaires viennent à la rencontre des élèves sur leur lieu de vie et d'apprentissage. L'équipement de la salle polyvalente a permis aux professeurs, acteurs -intervenants, élèves, de fonctionner dans les meilleures conditions possibles.

Tous les internes, ont pu bénéficier des actions mises en place.

D'autres actions ont été mises en place dans le cadre de l'Internat, en particulier dans le domaine sportif, mais sans engager financièrement les subventions du FEJ.

B. Partenariats : Il s'agit des principaux partenaires

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Partenariat financier ou opérationnel	Partenariat existant ou nouveau	Rôle dans le projet
Conseil Général d'Indre et Loire	Collectivité	Financier		Financement des équipements de l'internat. Transport
villes de Tours et de Saint Cyr-sur-Loire	Collectivités	Financier et opérationnel		Subventions ponctuelles et mises à disposition de locaux.
Conservatoire Régional de Tours	Culturelle	opérationnel		Mise à disposition de locaux et de professeurs du conservatoire.
Centre Dramatique Régional de Tours	Culturelle	Opérationnel		Mise à disposition d'une comédienne qui vient travailler avec les élèves classes CHAT
Centre Chorégraphique National	culturelle	Opérationnel		Mise à disposition d'une chorégraphe classes CHAT

C. Pilotage

L'équipe projet était composée du chef d'établissement, qui a quitté le collège en 2012, des représentants enseignants au Conseil d'Administration, des représentants de la Direction Académique d'Indre et Loire, élus et service des collèges.

Au moment de l'ouverture de l'internat, seuls 2 ETP, avaient été recrutés sur Support Spécifique Académique « Internat d'excellence » ; ils n'ont pas participé à l'élaboration du projet.

Le comité de pilotage est composé de l'équipe de Direction du collège, de la CPE, d'Assistants d'Education, du chef de cuisine, d'enseignants (6), d'une infirmière, d'une assistante sociale qui représentent le collège.

Au titre des collectivités : la coordinatrice Contrat Ville quartier, Mairie de Tours, le vice – président du Conseil Général, la responsable du service des collèges du Conseil Général, le délégué du Préfet, le directeur de la DDCS, l'Inspecteur Académique, l'I.E.N. l'IO 37, le coordonnateur du Rectorat, l'IA IPR vie scolaire, le chef de division des élèves de la Direction Académique, la responsable départementale du service social en faveur des élèves, de l'infirmière responsable départementale du Service de Promotion de la Santé en faveur des élèves.

Jusqu'à maintenant le comité de pilotage, se réunit une fois par an.

Le pilotage au quotidien, relève de l'équipe de direction de la vie scolaire, des représentants des élèves internes ; ce groupe de pilotage restreint rencontre les parents lors d'une réunion trimestrielle.

La régulation se fait au quotidien en fonction des besoins.

Des données statistiques sont élaborées chaque année au moment de la réunion du comité de pilotage.

IV. Résultats du projet

A. Enseignements

Les élèves internes, expriment leur satisfaction, de pouvoir travailler dans de bonnes conditions, en particulier de pouvoir bénéficier de l'accompagnement d'enseignants, tous les soirs jusqu'à 19 heures , ou d'étudiants tuteurs dans le cadre du dispositif des cordées de la réussite piloté par l'association ZUP de CO. Cet apport est flagrant en analysant les résultats du DNB, les résultats des internes étant supérieurs de près de 10% des autres élèves.

Le projet a permis de créer une dynamique supplémentaire et exemplaire de l'équipe enseignante, des élèves non internes se sont inscrits dans les dispositifs d'appui scolaire, initialement destinés aux internes.

Sur l'apport culturel, la plus-value apportée aux élèves internes, est indéniable, les élèves et leurs familles, nous ont fait savoir que sans l'internat, ils n'auraient pas accédé à la culture théâtrale, cinématographique.

De plus les investissements effectués permettent aux élèves de proposer leur travail dans des conditions proches, de ce qu'ils découvrent dans le cadre de l'école des spectateurs, et qu'ils exploiteront totalement cette année, dans le cadre des portes ouvertes du collège, et du spectacle de fin d'année des internes.

Il en est de même pour la pratique sportive : Handball, tennis de table, nage avec palmes.

Ce projet permet également aux élèves de travailler avec des professeurs de théâtre, des comédiens et même des auteurs, ce qui développe fortement leur culture artistique, au-delà des fondamentaux.

B. Facteurs de réussite

1 - les élèves internes sont motivés parce qu'ils ont fait le choix de l'internat, donc leur motivation est réelle, même si elle mérite d'être entretenue.

Le projet est décliné en projet individuel avec chaque élève et mis en perspective sur la durée de la présence de l'élève au collège.

Les parents sont étroitement associés à la scolarité et aux activités de leurs enfants.

2 - Le contexte de l'établissement, qui est situé en ville, à proximité du tram, de la médiathèque et d'installations sportives.

De plus le collège ne compte que 250 élèves, ce qui permet une connaissance plus forte des élèves et facilite l'accompagnement individualisé.

3 - Une très forte mobilisation de l'ensemble des personnels, toutes catégories confondues, tout le monde a conscience que la présence de l'internat est un plus pour l'établissement, avec la section sportive et les **Classes à Horaires Aménagés Théâtre**.

4 - L'écoute indéfectible des services de la Direction Académique, qui a permis de porter le projet et de le faire vivre.

5 - L'écoute des services du Conseil Général qui ont fait le maximum pour que les conditions de vie des internes soient optimales.

C. Difficultés rencontrées

La principale difficulté, a été d'éviter de proposer trop d'activités péri- scolaires aux élèves, il a été nécessaire de les aider à faire des choix .En effet certains élèves avaient du mal à dissocier, le scolaire et le périscolaire, on ne doit pas oublier que la mission première de l'établissement est la transmission de savoirs disciplinaires.

Pour autant l'apport culturel, contribue à la construction du jeune, la difficulté a été de trouver le juste équilibre.

Tous les élèves n'ont pas les mêmes centres d'intérêt, ce qui a pu entraîner dans un premier temps des freins dans l'adhésion des élèves, d'où la nécessité des projets individuels et leur mise en adéquation, avec le projet collectif, pour donner du sens à leur présence à l'internat.

D. Poursuite du projet

Le projet est maintenant bien mis en place ; le comité de pilotage devra veiller à ce qu'il ne devienne pas routinier, ce qui nécessite chaque année, un entretien individuel avec les élèves. La volonté de poursuite de l'établissement est réelle. Néanmoins, il est difficile de se projeter, on ne sait pas quelle sera la politique de la ville à l'avenir, de même, suite à l'évaluation en cours des internats d'excellence (le collège fait partie des 13 établissements choisis au niveau national pour cette évaluation), on ne sait pas encore vraiment quelle politique des internats, sera réellement mise en place par le Ministère de l'Education Nationale. Autre incertitude sur les moyens financiers, mis à la disposition des internats, tant par l'Etat que par les collectivités. La seule volonté des équipes de l'établissement suffira-t-elle, pour pérenniser le projet?

E. Transférabilité du dispositif

Il est difficile de se prononcer sur cette donnée, mais à priori, pourquoi ce qui a été mis en place au collège la Bruyère, ne pourrait-il pas l'être dans un autre établissement ? En tout état de cause, la détermination des équipes ne sera pas suffisante, s'il n'y a pas les moyens.

Conclusion (une page maximum)

Le projet mis en place dans le cadre de l'ouverture de l'internat, a permis à des élèves, de découvrir au delà des enseignements obligatoires, d'autres horizons. Pour le collège Jean de la Bruyère, ce projet s'est construit autour de deux axes :

- L'axe sportif, avec la section sportive Hand-ball.
- L'axe culturel, avec les Classes à Horaires Aménagés Théâtre.

Ce projet qui a créé une nouvelle dynamique pour le collège (plus de 60 élèves en deux ans), a généré des attentes, de la part des élèves et des familles.

Ce projet a également permis aux enseignants d'appréhender une nouvelle approche dans l'accompagnement des élèves, que ce soit pendant les cours et en dehors des cours.

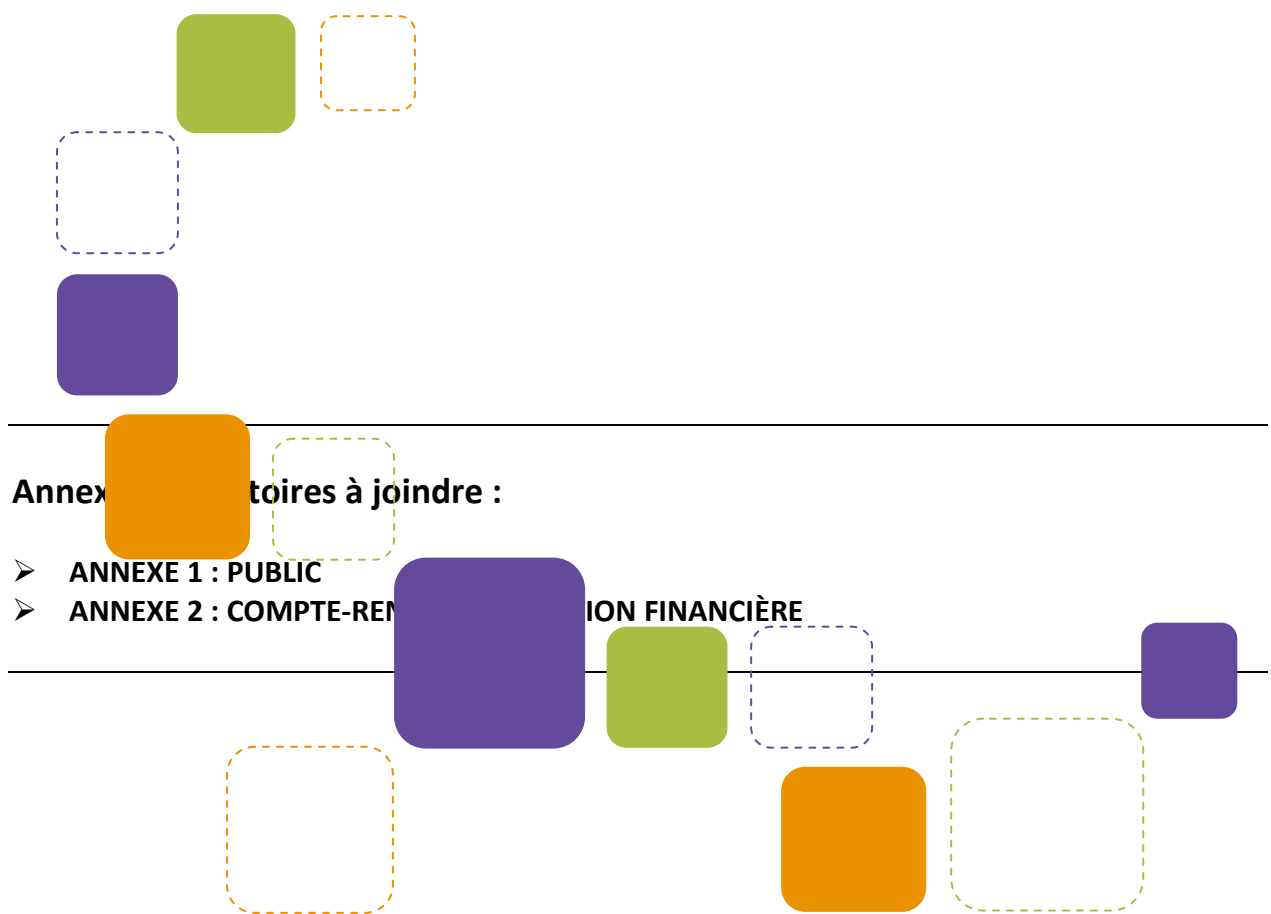
La communauté éducative est persuadée, du bien fondé de la démarche et de la valeur ajoutée pour l'établissement.

En effet, on a constaté, qu'une mixité sociale s'installe dans l'établissement, avec l'apport d'élèves qui a priori ne seraient pas venus dans ce collège.

La subvention apportée par le FEJ, a été déterminante, dans la mise en place du projet, en particulier pour l'apport culturel autour du théâtre.

Si le positif est important dans le bilan, il ne peut cacher les inquiétudes quant à l'avenir, particulièrement dans le domaine financier. Comme précisé précédemment, nous avons peu de visibilité sur les futures politiques ministérielles, de la politique de la ville et de l'éducation, quant aux internats de la réussite.

On ne peut tirer de conclusions exhaustives, sur les internats d'excellence, tant il y a de modes de fonctionnement différents et de moyens différents mis à disposition des établissements.



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
 Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
 95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr/>